

Le Forfait-Jours

Et si on arrêta de se mentir ?

Ne rien signer !

Dans l'état et compte tenu des manquements du référentiel-cadre imposé unilatéralement par l'Entreprise, l'UNSA-Ferroviaire préconise de ne **RIEN SIGNER** concernant le Forfait-Jours. Nous rappelons que l'Entreprise n'a, à ce jour, rien prévu et rien communiqué concernant les mesures à prendre par les DET et les RRH qui auront à faire signer les conventions de Forfait-Jours. Aucun document n'a été envoyé aux établissements permettant de garantir aux agents une signature officielle.

Trop facile !

L'Entreprise, toujours prête à trouver des solutions pour ne pas être mise en cause, renvoie la responsabilité aux Organisations Syndicales. L'idée est bien de se dédouaner de l'échec de cette négociation en accusant notamment l'UNSA-Ferroviaire d'avoir eu des revendications disproportionnées sur le sujet du Forfait-Jours.

- ✓ Disproportionné de demander **un traitement équitable pour tous** ?
- ✓ Disproportionné de demander **une prime décente** pour des personnels impliqués dans leurs missions quotidiennes ?
- ✓ Disproportionné de demander **une mesure de la charge de travail** comme l'indique le code du travail ?
- ✓ Disproportionné de demander qu'**un cadrage auprès des DET** soit réalisé et que leur soient fournis les documents nécessaires à la mise en œuvre du Forfait-Jours ?
- ✓ Disproportionné de demander qu'**aucun des acquis**, notamment le nombre de congés pour certains, **ne soit remis en cause** ?
- ✓ Disproportionné de demander **un suivi médical** ?
- ✓ Disproportionné de demander **la garantie** que le Forfait-Jours ne fasse pas perdre du salaire au signataire ?

L'UNSA-Ferroviaire considère ses demandes légitimes et appelle l'Entreprise à prendre ses responsabilités et à assumer les conséquences de ses actes.

L'UNSA-Ferroviaire en appui !



SOS Forfait-Jours
Hotline Encadrement
Exclusivité adhérents UNSA-Ferroviaire du 08 décembre 2016 au 20 janvier 2017

  **CONTACTS**

vos représentants UNSA-Ferroviaire locaux
vos Unions UNSA-Ferroviaire Régionales ou Centrales

Parce que chaque situation est unique, l'UNSA-Ferroviaire délègue auprès de ses adhérents une équipe de spécialistes pour toutes informations, concernant une convention individuelle Forfait-Jours.

Expertise, Appui Juridique, Renseignements & Conseils



Une Hotline a été mise en place jusqu'à fin février pour répondre aux interrogations sur le Forfait-Jours. L'UNSA-Ferroviaire vous invite à vous rapprocher de ses représentants et reste à la disposition des agents dans ses Unions Régionales et ses UAD.

Stop aux silences...

... place aux réponses !

...à L'UNSA
on s'occupe
de moi...



**Organisation Syndicale progressiste
SNCF & Branche ferroviaire**